

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT
DE BELLEY

CANTON DE HAUTEVILLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'ARTEMARE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six et le trente mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique à dix-neuf heures quinze minutes sous la Présidence de Monsieur Roland DESCHAMPS, Maire.

Présents : Roland DESCHAMPS, Isabelle ROUX, Emmanuel MASSE (pouvoir de Romain CHERBLANC), Karine MICHAUD, Hervé RIOU, Jacqueline CHASSARD, Hortense-Victoria GUILLOUX, Pierre COLAS, Chloé MORENO-FUENTES, Maxime BUISSON, Maurice BERRARD, Séverine MICHAILLE, Céline BERGER

Absents excusés : Romain CHERBLANC (pouvoir à Emmanuel MASSE),

Secrétaire de séance : Isabelle ROUX

Délibération N°2026-17

Objet Désignation des représentants à l'Etablissement Public Foncier de l'Ain – EPF 01

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de l'Établissement Public Foncier de l'Ain ;

Après en avoir délibéré et procédé au vote à main levée, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

DÉSIGNE :

- Roland DESCHAMPS en qualité de représentant titulaire ;
- Hervé RIOU en qualité de représentant suppléant.

Le maire est chargé de notifier la présente délibération à l'EPF de l'Ain.

Acte rendu exécutoire après sa transmission
en Sous-Préfecture de Belley
et sa publication

Le Maire

Roland DESCHAMPS



Pour copie conforme
Le Maire,
Roland DESCHAMPS

